

DECRET N° 2016- 792 du 23 décembre 2016
portant nomination au Ministère de l'Economie
Numérique et de la Communication.

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu** la loi n°90-32 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu** la décision portant proclamation, le 30 mars 2016 par la Cour Constitutionnelle, des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 20 mars 2016 ;
- Vu** le décret n°2016-264 du 6 avril 2016 portant composition du Gouvernement ;
- Vu** le décret n°2016-292 du 17 mai 2016 fixant la structure-type des ministères ;
- Vu** le décret n°2016-420 du 20 juillet 2016 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de l'Economie Numérique et de la Communication ;
- Sur** proposition du Ministre de l'Economie Numérique et de la Communication,
- Le** Conseil des Ministres entendu en sa séance du 21 décembre 2016,

DECRETE :

Article 1^{er} : Les personnes dont les noms suivent sont nommées aux postes ci-après, au Ministère de l'Economie Numérique et de la Communication :

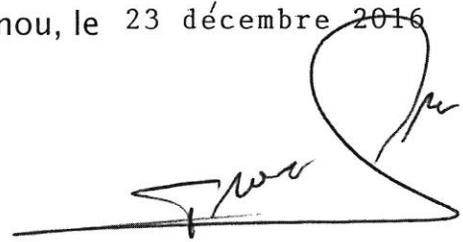
- Directeur de Cabinet :
Monsieur Serge Mahouwèdo AHISSOU ;

- Secrétaire Général du Ministère :
Monsieur Serge Edgard KOUDJO.

Article 2 : Le présent décret, qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, prend effet pour compter de la date de prise de fonction des intéressés et sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 23 décembre 2016

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



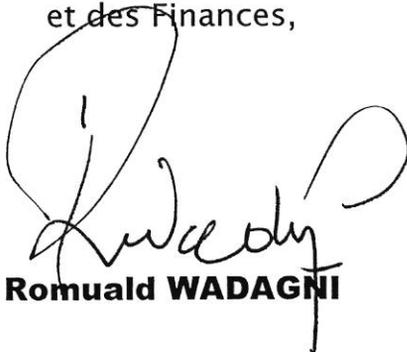
Patrice TALON

Le Ministre d'Etat, Secrétaire Général
de la Présidence de la République,



Pascal Irénée KOUPAKI

Le Ministre de l'Economie
et des Finances,



Romuald WADAGNI

Le Ministre de l'Economie Numérique
et de la Communication,



Rafiatou MONROU

AMPLIATIONS : PR : 6 ; AN : 2 ; CC : 2 ; CS : 2 ; CES : 2 ; HAAC : 2 ; MSGPR : 2 ; MEF : 2 ; MENC : 2 ; AUTRES MINISTERES : 18 ;
SGG : 4 ; INTERESSES : 2 ; JORB : 1.